

CODE DE CONDUITE DES ÉVÉNEMENTS IBM

IBM s'engage à fournir à toutes les personnes qui participent à un événement IBM un environnement sécurisé, respectueux, confortable et sans risque de harcèlement. Les événements IBM seront libres de toutes formes de discrimination ou de harcèlement basées sur une caractéristique protégée, telle que la race, la couleur de peau, la religion, le genre, l'orientation sexuelle, l'identité sexuelle, la nationalité, l'ethnicité, la génétique, le handicap, l'âge, la préférence politique, le statut d'invalidé de guerre ou civil, ou autre statut d'ancien combattant. **En participant à cet événement, au titre de délégué/ participant, intervenant, exposant, organisateur, bénévole ou invité, vous vous engagez à appliquer ce code de conduite. Si vous violez ce code, vous risquez d'être expulsé de l'événement sans remboursement à la discrétion d'IBM (ou de l'organisateur de l'événement). IBM (ou l'organisateur) peut prendre d'autres mesures qu'il jugera appropriées.**

IBM s'engage à protéger la libre expression des idées présentées de manière respectueuse et professionnelle. Les personnes qui participent à des événements IBM ne doivent pas se comporter de manière inacceptable ou illégale, ce qui inclut, sans limitation, les comportements suivants, d'après le jugement d'IBM ou de l'organisateur concerné, et à sa seule discrétion :

- Comportements physiques, verbaux ou visuels visant la race d'une personne, sa couleur de peau, religion, orientation sexuelle, genre, identité sexuelle, nationalité, ethnicité, génétique, handicap, âge, préférence politique, statut d'invalidé de guerre ou civil, ou autre statut d'ancien combattant, des comportements indésirables, inacceptables, ou qui créent un environnement d'intimidation, d'hostilité ou d'agressivité.
- Langage ou images sexualisés dans un lieu public et/ou pendant des présentations.
- Contact physique inapproprié.
- Intérêt sexuel indésirable.
- Justifier ou encourager un des comportements susmentionnés.
- Maltraitement physique, verbal ou écrit, intimidation, menaces, agacement, irritation, harcèlement, traque, pousser, bousculer ou autre utilisation de la force physique contre une personne, comportement susceptible de créer une perturbation déstabilisante ou dangereuse, ou de créer un climat d'appréhension ou de crainte pour quelqu'un.
- Toute forme de vandalisme ou de destruction de biens personnels, ou présents sur le site de l'événement ou lui appartenant.
- Possession d'un objet ou d'une substance illégale. IBM ne tolère pas l'usage ou la consommation de substances illégales ou d'objets illégaux sur un site d'événement.
- Rassemblement provoqué par des troubles ou ayant pour objectif de troubler la paix, commettre une action illégale ou avoir un comportement agressif.

Si une personne se comporte de manière inacceptable ou illégale, veuillez signaler les circonstances dès que possible, pour que des mesures appropriées et efficaces puissent être prises.

IBM peut réviser ce Code de conduite à tout moment. Ce Code de conduite est applicable sans préjudice des droits d'IBM, qui sont tous réservés.

Actualisé à la date du 16 janvier 2018.

